

# R E G L E M E N T DU TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE DE SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2023

L'Association Saint-Rémy-Chevreuse Tennis de Table organise le samedi 4 et dimanche 5 novembre 2023, un **Tournoi National B** homologué n° xxxx de Tennis de Table, (coefficient de 0.75) ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FTTT sauf à la catégorie des poussins, doté de coupes et de dotations d'une valeur de **2 160 EUROS**.

## Article 1 : Juge-Arbitrage et arbitrage

Juge Arbitre du tournoi : **Gérald GALAND**

Spiddeur : **Robert MEBARKI**

Tout litige, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par les Juges-Arbitres et seront sans appel.

## Article 2 : Matériel

Le tournoi se déroulera sur 22 tables au **gymnase du Complexe des 3 Rivières « C3R », Rue des Ecoles à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78470)**.

Des **balles plastiques blanches Nittaku3\* homologuées** seront fournies par le club organisateur.

## Article 3 : Tableaux

Journée du Samedi 4 novembre 2023				
Tableaux	Séries	Fin du pointage	Début des rencontres	Nb de places *
A	Mixte 500 à 699 points	08h30	09h00	66
B	Mixte 500 à 1099 points	10h00	10h30	48
C	Mixte 500 à 899 points	11h30	12h00	48
D	Mixte 500 à 1499 points	13h00	13h30	48
E	Mixte 500 à 1299 points	14h30	15h00	48
F	Mixte 500 à 1699 points	16h00	16h30	48

Journée du Dimanche 5 novembre 2023				
Tableaux	Séries	Fin du pointage	Début des rencontres	Nb de places *
G	Mixte 500 à 999 points	08h30	09h00	66
H	Mixte 500 à 1399 points	10h00	10h30	48
I	Mixte 500 à 1199 points	11h30	12h00	48
J	Mixte 500 à 2099 points	13h00	13h30	48
K	Dames Toutes séries	13h00	13h30	24
L	Mixte 500 à 1799 points	14h30	15h00	48
M	Mixte Toutes séries	16h00	16h30	48

*\*susceptibles d'être modifiés en fonction des pré-inscriptions*

Les points pris en compte seront ceux portés sur la licence 2023-2024. Pour les dames participant le dimanche, le tableau K est obligatoire.

## Article 4 : Limitation

Un joueur (joueuse) peut participer à un ou deux tableaux de simple par journée. Il sera possible de s'inscrire sur place pour un troisième tableau en fonctions des places restantes, de l'avancement du tournoi et s'il est éliminé d'un tableau. Les joueurs « non présents et non excusés » pourront être refusés par le JA lors des tournois suivants.

## Article 5 : Dispositions exceptionnelles

- Les tableaux comprenant moins de 12 inscriptions pourront être annulés ou groupés.
- En fonction des décisions gouvernementales liées à la situation sanitaire, le tournoi pourra être annulé.
- En cas d'annulation (de tableaux ou du tournoi), les droits d'inscriptions seront remboursés.
- Le tournoi respectera le protocole sanitaire du gouvernement et de la FTTT au jour de la compétition.
- Les participants seront tenus de respecter les mesures sanitaires définies par les organisateurs.

## Article 6 : Engagements

Les inscriptions se font par mail ou sur le site web :

**Inscription sur le site : <http://saint-remy-chevreuse-tt.fr/>**

**Inscription par mail : [tournosaintremy78@gmail.com](mailto:tournosaintremy78@gmail.com)**

Les droits d'engagements des tableaux A à I ainsi que des tableaux K et L sont fixés à **10 €** pour le 1er tableau, à **8 €** pour l'inscription à un 2<sup>ème</sup> tableau et à 7 € pour chaque tableau supplémentaire au-delà dans la mesure des possibilités des places restantes sur place.

Les droits d'engagements des tableaux J et M sont fixés à **12 €**.

Toute inscription qui sera effectuée après le jeudi 2 novembre 2023 (dans la limite des places disponibles) **sera majorée de 2 euros**.

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

## Article 7 : Déroulement sportif et règlement sportif

Le tournoi est régi par les règlements de la FFTT. La tenue sportive et les chaussures de sport sont de rigueur.

Tous les tableaux se dérouleront par poule de 3 ou 4, avec qualification de 2 joueurs. Les qualifiés rentreront ensuite dans un tableau à élimination directe.

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Fin des rencontres à 22 h 30.

**En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.**

## Article 8 : Horaires d'ouverture de la salle

Samedi 4 novembre 2023 : 08h00 – Dimanche 5 novembre 2023 : 08h00

Le Tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette sera assurée sur place.

## Article 9 : Pointage et forfait

Les joueurs devront se présenter à la table de pointage avant l'horaire officiel de fin de pointage et être en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2023-2024.

Un forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 5 minutes après le second appel au micro.

## Article 10 : Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant tout accident, perte ou vol pouvant intervenir pendant le déroulement du Tournoi, dans ou en dehors des installations sportives utilisées.

## Article 11 : Tirage au sort

Le tirage au sort public des poules aura lieu 15 minutes après la fin du pointage de chaque tableau.

Début des tableaux : au plus tard 30 minutes après la clôture des inscriptions.

Le Tirage au sort de chaque tableau sera effectué après la fin des poules.

## Article 12 : Récompenses

Tableaux	Séries	Vainqueur	Finaliste	Demi-finalistes
A	Mixte 500 à 699 points	40 €	20 €	10 €
B	Mixte 500 à 1099 points	40 €	20 €	10 €
C	Mixte 500 à 899 points	40 €	20 €	10 €
D	Mixte 500 à 1499 points	60 €	30 €	15 €
E	Mixte 500 à 1299 points	40 €	20 €	10 €
F	Mixte 500 à 1699 points	60 €	30 €	15 €
G	Mixte 500 à 999 points	40 €	20 €	10 €
H	Mixte 500 à 1399 points	60 €	30 €	15 €
I	Mixte 500 à 1199 points	40 €	20 €	10 €
J	Mixte 500 à 2099 points	180 €	90 €	45 €
K	Dames Toutes séries	80 €	40 €	20 €
L	Mixte 500 à 1799 points	100 €	50 €	25 €
M	Mixte Toutes séries	300 €	150 €	75 €

**IMPORTANT :** Dans chaque tableau, le nombre d'inscrits présents doit atteindre 60% du nombre maximum du tableau, sinon la valeur des dotations sera réduite de 50%.